



Fédération nationale des Francas
10-14 rue Tolain - 75 980 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 64 21 00 - Fax : 01 44 64 21 21
www.francas.asso.fr



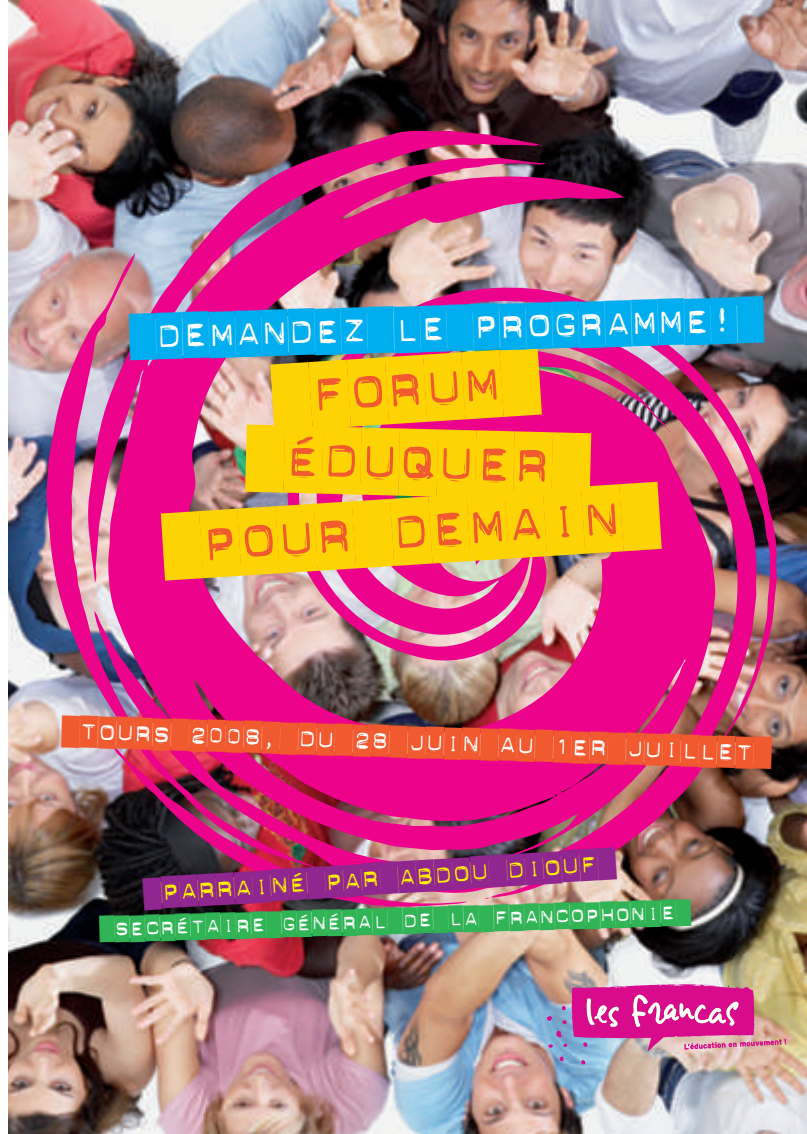
Avec le soutien de
**la Direction Régionale Jeunesse
et Sports de la région Centre.**



La Fédération Nationale des Francas est soutenue dans le développement de ses projets par le Ministère de l'Éducation Nationale, par le Ministère de la Santé, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, et de la Caisse d'Allocations Familiales.

WWW.EDUQUERPOURDEMAIN.FR

Imprimé sur papier européen 100% recyclé/blanchi sans chlore - Photo couverture: Image Source/GraphicObsession - Graphisme: Jélie Paris - Imprimeur: SEINCO Pantin



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

FORUM
ÉDUQUER
POUR DEMAIN

TOURS 2008, DU 28 JUIN AU 1ER JUILLET

PARRAINÉ PAR ABDOU DIOUF
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

les francas

L'éducation en mouvement !

PLAN

FORUM

*Agora projets
et soirée festive*



chapiteau 2

*Galerie
de l'Éducation*

restauration

**Grand
Hall**
plénières
et ateliers

accueil



presse
vip



chapiteau 1

LA LETTRE

DE LA VILLE



La Ville de Tours est fière et heureuse
d'accueillir le Forum *Éduquer pour demain.*

Ce rassemblement de la Fédération nationale
des Francas se situe un an avant le congrès
national de cet important mouvement
d'éducation populaire français.

Les organisateurs, que je salue et félicite ici pour leur détermination et leur engagement, ont choisi Tours, et je m'en réjouis, pour vous réunir. Choix du cœur pour cette ville qui a, depuis près de 15 ans, mis l'Enfant et l'Éducation au cœur de ses projets pour la cité. Choix du cœur pour cette ville dont les infrastructures de congrès et de grands rassemblements vous permettront de travailler dans les meilleures conditions. Choix du cœur, car la Touraine, en début d'été mérite encore plus son nom de jardin de la France...

Tours accueille donc les acteurs de l'action éducative locale et les Francas avec amitié et attend beaucoup de ces rencontres, afin de renforcer encore davantage les liens harmonieux qui unissent notre communauté éducative, nos élus et votre mouvement, et de faire progresser les problématiques de l'action éducative dans le temps libre. C'est d'autant plus vrai, que dans le contexte de désengagement de l'État et l'implication de plus en plus forte des collectivités locales, ces problématiques figurent au premier rang des attentes des citoyens, des parents, des enseignants, des élus.

La Ville de Tours a donc, sans hésiter, accordé son soutien au Forum et forme le vœu que les rencontres de Tours marqueront l'histoire de votre mouvement.

Faisons ensemble de ce Forum un moment fort de l'histoire de l'Éducation Populaire et de l'heureuse collaboration entre votre mouvement associatif et les collectivités locales, au premier rang desquelles la Ville de Tours.

Jean Germain

Maire de Tours, premier vice-président de la Région Centre

LE FORUM ÉDQUER POUR DEMAIN

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

L'éducation est l'affaire de tous. Jeunes, parents, enseignants, associations, professionnels de l'animation, élus locaux..., nous avons tous un rôle à jouer afin de construire un projet fort et ambitieux dans ce domaine.

Réunir 2500 personnes pendant 4 jours afin de bâtir ensemble ce projet d'avenir, tel est l'objectif du **Forum Éduquer pour demain**.

UN PROJET FONDATEUR

Ce Forum s'inscrit dans une préoccupation phare des Français : le projet « Éduquer pour demain », Fondé sur les valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de paix, il affirme l'importance du temps libre dans l'éducation et revendique la participation de tous à l'éducation.

UN GRAND RASSEMBLEMENT CITOYEN

Le Forum de Tours se veut un vaste espace de mobilisation, un grand rassemblement international de citoyens engagés au plan local pour l'éducation, l'avenir et l'épanouissement de tous les enfants et de tous les jeunes. L'objectif est d'échanger et réfléchir collectivement aux enjeux et modèles d'éducation que nous voulons pour demain.

UN PROJET POUR DEMAIN

Demain, il s'agit de mettre en œuvre et de concrétiser les propositions et les engagements qui seront pris pendant le Forum, et de participer ainsi à la construction d'une « société éducatrice », plus juste et plus solidaire.

C'est le sens de l'appel qui sera lancé le dernier jour de la manifestation en direction des institutions et des décideurs.

4 JOURS D'IDÉES, D'EXPÉRIENCES PARTAGÉES ET DE CONVIVIALITÉ

L'organisation originale du Forum, inspirée des forums sociaux, permettra à chacun de construire son propre parcours à travers des ateliers thématiques, des conférences, des rencontres, des débats, des découvertes de projets et d'acteurs et bien sûr, des animations et des moments festifs.

LE PLANNING*

SAMEDI 28	DIMANCHE 29	LUNDI 30	MARDI 1ER
	9H agora projets	agora projets	9H30 Conférence de clôture Rapport général Animations
	conférence 2 <i>Laïcité</i>	conférence 3 <i>Engagement</i>	
	repas	repas	
14H ouverture conférence 1 <i>Éducation populaire</i>	14H30 agora projets	agora projets	
	ateliers 2 ^e série	15H30 ateliers 3 ^e série	
17H30 ateliers 1 ^{ère} série	soirée de la Ville de Tours	18H30 agora projets	
repas		"repas du monde" animations culturelles soirée festive	
21H coordination agora projets			

* sous réserve de modifications !

3 CONFÉRENCES

CONF 1 :

L'engagement pour la construction du vivre ensemble

Longtemps, la société dans laquelle vivaient les hommes n'était pas une société des individus, mais de communauté, où l'appartenance au groupe se fait de manière automatique, allant de soi. Aujourd'hui, au terme actuel du processus d'individuation, la société des individus est une société où les statuts et les rôles des uns et des autres sont variés, mais où chacun a toujours et encore besoin des différences de l'autre. L'époque moderne, c'est donc bien l'époque de la construction des individus.

Le discours ambiant laisse penser que nous assistons à beaucoup moins d'échanges, de solidarité entre les gens. Est-ce en effet le cas ? Comment faire en sorte qu'individuation ne rime pas avec individualisme ? Une pleine réalisation des individus permettra-t-elle, comme le pensent certains, de créer de nouvelles formes d'engagement collectif ?

Quelles conséquences pour les éducateurs ? Accompagnant le processus d'individuation, les formes d'engagement dans l'espace public évoluent. Ce que certains appellent « les nouveaux mouvements sociaux » reposent plus souvent sur des rassemblements d'individus autour de projets ou de problèmes concrets ou encore autour de revendications identitaires. Quelles conséquences pour le « vivre ensemble » ?

INT
ERV
ENA
NTS

André Leclercq *Président de l'Académie Olympique, Membre exécutif du Comité National Olympique et Sportif Français et rapporteur au Conseil économique et social sur "Le rôle du sport dans la vie sociale"*

Christiane Taubira *Députée de Guyane*

CONF 2 :

L'éducation populaire, s'engager pour transformer, la dimension collective

Si la démocratie est le gouvernement de tous, par tous et pour tous, l'éducation populaire se définit, elle, comme l'éducation de tous, par tous et pour tous. « Cette similitude des définitions permet (...) d'affirmer que la pertinence de l'éducation populaire tient essentiellement à la volonté de faire vivre une démocratie active. Elle permet (...) de comprendre que l'éducation populaire est de nature politique : elle vise à former simultanément l'individu et le citoyen ». Education populaire et transformation sociale et politique sont donc, dès l'origine, intimement liées. Mais, dans l'histoire, les rôles effectifs des mouvements d'éducation populaire et les représentations que l'on s'en fait ont fortement évolués. Après une période de mauvaise presse, l'éducation populaire semble à nouveau attirer certaines organisations qui se revendiquent et s'affichent de ce courant. Pourquoi ?

Quelle réalité et quelle actualité de l'éducation populaire aujourd'hui ?

INT
ERV
ENA
NTS

Roger Lesgards *Ancien Président de la Ligue de l'Enseignement et de la Cité des Sciences et de l'Industrie*

Edith Arnould-Brill *Secrétaire générale de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, Présidente du Conseil National de la Vie Associative*

CONF 3 :

La laïcité, ferment du vivre ensemble, ses enjeux dans la construction de la société

La laïcité juridique est instaurée par la loi de 1905 dite de séparation de l'Église et de l'État, entérinée depuis par les Constitutions de 1946 et de 1958. « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Bien entendu, les textes présentent un idéal. La pratique est toute autre. Elle évolue, elle s'adapte, en fonction des hommes et des époques. Ces dernières années ont vu ressurgir des débats autour de ce principe que l'on croyait désuet et acquis. Quels sont les phénomènes de société (revendications identitaires ou communautaires, construction européenne, mondialisation économique...) qui aujourd'hui questionnent plus particulièrement notre organisation laïque ? Les Francas, organisateurs d'activités éducatives à destination d'enfants et d'adolescents, se sont proclamés laïques dès leur création et revendiquent ce principe comme fondamental de tout acte éducatif. Quelles pratiques les éducateurs peuvent-ils mettre en œuvre pour favoriser le vivre ensemble, le respect et l'interconnaissance des différentes cultures ? Comment permettre de faire une place à chacun, quelle que soit sa culture ?

INT
ERV
ENA
NTS

Clémentine Autain *Directrice du mensuel Regards et militante féministe*
Joël Roman *Philosophe, Directeur de la collection Pluriel, membre du comité de rédaction de la revue Esprit*

UN FORUM CITOYEN

Conscients des grands enjeux de société actuels et en cohérence avec notre volonté de bâtir une société éducatrice, tournée vers l'avenir, nous avons choisi de placer au cœur de l'organisation du Forum trois dimensions transversales : l'environnement, l'international et les technologies de l'information et de la communication.

CITOYENS DE LA PLANÈTE

Le Forum embrassera de manière concrète la question de l'Éducation Relative à l'Environnement, sous l'angle de la cohérence entre acte éducatif et choix environnementaux. Des aménagements seront pris pour améliorer l'impact environnemental du Forum. Qui plus est, ces choix seront visibles pour être éducatifs. Quelques actions marquantes, comme un espace de don du sang et la plantation d'un Arbre de l'éducation, apporteront une dimension emblématique.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, une charte diffusée sur place amoncra et confortera, pour les multiplier, demain, nos pratiques d'Éducation Relative à l'Environnement.

CITOYENS DU MONDE

L'éducation se nourrit d'ouverture !

Le Forum ne serait pas le Forum sans la participation de nos partenaires internationaux !

Actrices à part entière, les délégations présentes (d'Europe, du pourtour méditerranéen, d'Afrique et d'Amérique Latine) contribueront à la dimension interculturelle et apporteront un autre regard sur l'éducation, pour ensemble, envisager des perspectives à l'échelle du monde.

Une bourse aux échanges...

...pour permettre la rencontre directe avec des acteurs locaux et déclencher des initiatives d'échanges (de jeunes, d'animateurs...) et de formation.

CITOYENS DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

C'est une évidence, Eduquer pour demain, c'est penser à l'utilisation naturelle, raisonnée et critique des technologies de l'information et de la communication et plus largement aux médias.

Les enfants et les adolescents naissent avec ; éducateurs, les Francas se doivent de s'approprier les TIC pour une utilisation éducative et éducatrice. La nouvelle génération de ces outils (mode collaboratif, logiciels libres...) permet de repenser le rapport aux savoirs, à la création, à la coopération. Le forum se doit d'y contribuer.

ATELIERS

- 1 **Influence des médias sur l'éducation**
- 2 **Les 9 - 14 ans : quelles propositions ?**
- 3 **Coopération, compétition, éducation**
- 4 **Action individuelle, action collective, engagement**
- 5 **L'engagement des jeunes**
- 6 **Mixité sociale et accessibilité des loisirs éducatifs**
- 7 **Les occasionnels de l'animation**
- 8 **Éducation au développement**
- 9 **Place des parents, construisons-la ensemble**
- 10 **L'éducation : une diversité d'espaces, de temps et d'interventions éducatives**
- 11 **Organisateur local : quelles réalités ?**
- 12 **Éducation populaire et loisirs**
- 13 **Le centre de loisirs : une vocation éducative, sociale et culturelle**
- 14 **Accueil de la petite enfance**
- 15 **Financement et Service public de l'action éducative locale**
- 16 **Activités de découverte scientifique, technique et industrielle**
- 17 **Éducation relative à l'environnement**
- 18 **Société interculturelle, société multiculturelle, quel vivre ensemble ?**
- 19 **Participation, concertation, citoyenneté**
- 20 **Territoire de vie - Territoire d'éducation**
- 21 **Individualisme et socialisation**
- 22 **Jouer et éduquer**
- 23 **Développement humain et éducation**
- 24 **Éducation à l'Europe, éducation à la Paix ?**
- 25 **La qualification des professionnels de l'animation, une condition de l'amélioration de l'action éducative locale**
- 26 **Évolution des temps sociaux et éducation**
- 27 **Éducation à la consommation**
- 28 **Accès des enfants en situation de pauvreté**
- 29 **L'association locale**
- 30 **Pour une action éducative et culturelle durant le temps libre**

Ouverts à un public de l'ordre de 200 personnes chacun, **les thèmes portent sur des objets ou domaines d'engagement, en référence au projet Éduquer pour demain**, sans exclusion des entrées spécifiques à un public donné.

D'une durée de 2h, ils privilégient l'échange et le débat.

Les problématiques qui suivent sont le produit d'un travail collectif engagé depuis plusieurs mois. Elles sont susceptibles de modifications jusqu'au Forum.

INFLUENCE DES MÉDIAS SUR L'ÉDUCATION

L'âge de l'information numérique est entré dans notre quotidien et a changé - très rapidement - nos façons d'apprendre, de travailler et de communiquer. Les jeunes baignent dans ce nouvel univers et se déplacent dans un monde sans en percevoir les frontières géographiques, sociales, ni légales. Ils absorbent, communiquent, créent ou se réapproprient des contenus médiatiques. Dans la plupart des cas, ils le font sans surveillance, les adultes étant le plus souvent dépassés par la technique nécessaire à la compréhension et l'analyse de cet univers devenu omniprésent.

Pour tirer profit de cet environnement, les enfants et les jeunes ont besoin de développer des connaissances, des valeurs et un arsenal de compétences qui vont de la pensée critique à la bonne gestion de la communication, de l'information, des sources toujours plus diverses et nombreuses (audio, vidéo, Internet, ex : YouTube). Les structures du temps libre ont un rôle important à jouer en la matière tant au niveau de l'accès à ces supports médiatiques que dans l'aide à la compréhension et à l'analyse des contenus diffusés ou véhiculés.

LES 9-14 ANS : QUELLES PROPOSITIONS ?

Plus tout a fait des enfants, pas encore des adolescents... Ces jeunes de l'entre-deux, loin de l'innocence des premières années, ne sont pas à proprement parler encore entrés dans une réelle affirmation de soi, dans une mise à distance de l'univers familial, qui caractérise l'adolescence. Cette époque charnière, que le sociologue François de Singly appelle l'« adonnaissance », correspond à peu près à la fin de l'école primaire. L'entrée en 6ème est effectivement repérée comme un cap, qui permet le plus souvent aux adolescents et adolescentes d'acquérir davantage d'autonomie (déplacement en bus, possession des clés du domicile, achat d'un téléphone portable), d'accroître leur espace géographique de vie quotidienne, d'élargir leur réseau d'amitié, mais c'est aussi le début de nouvelles formes de la citoyenneté (élection des délégués de classe). C'est aussi l'époque des choix de loisirs qui peuvent les distinguer des plus jeunes.

Quelle action éducative mener avec ces adolescents ? Quelles missions donner aux centres de loisirs ? Comment leur permettre d'exercer leur autonomie naissante en toute sécurité ?

COOPÉRATION, COMPÉTITION, ÉDUCATION

Après avoir longtemps insisté sur la compétition (la société étant - a priori - toujours dominée par cet état d'esprit), certaines approches pédagogiques font

aujourd'hui une large place à la coopération.

On ne saurait, en effet, sous-estimer l'importance de la coopération dans le développement cognitif, affectif et social, de même que sur le plan de la méthode. Pourtant, la compétition n'est pas sans intérêt pour le développement de l'enfant. Si la « compétition-exclusion » peut conduire à des comportements destructeurs, la « compétition-émulation » peut, quant à elle, être constructive et facteur d'éducation à la vie sociale.

Plus que l'opposition, il paraît donc important de maintenir un équilibre entre compétition et coopération en matière pédagogique. Pour cela, il est nécessaire de comprendre les atouts et les inconvénients de chacune des deux approches, et de maîtriser leurs effets en terme éducatifs.

ACTION INDIVIDUELLE, ACTION COLLECTIVE, ENGAGEMENT

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Cet adage wolof régulièrement cité par les Francas pose comme postulat que l'action éducative est l'affaire de tous. Il se réfère probablement à la tradition d'une société rurale et communautaire, mais au-delà du contexte, cette formule fait écho à des notions intemporelles - globalité de l'éducation, co-éducation - que nous évoquons constamment.

Dans notre culture, cette conception selon laquelle l'action éducative s'exerce à travers l'action collective se décline à tous niveaux, de l'organisateur (collectivité publique, association, projet éducatif local, etc.) à l'animateur (équipe éducative, équipe pédagogique, ...).

Pourtant, affirmer que l'action éducative est l'affaire de tous n'implique-t-il pas qu'elle soit aussi l'affaire de chacun ? Si un collectif ne se réduit pas à la somme de ses composantes individuelles, il n'empêche qu'il s'en nourrit, et que, sous réserve qu'il ne procède ni de la contrainte ni de l'embrigadement, il repose sur l'engagement individuel.

Paradoxalement, il se pourrait que la reconnaissance de la nécessité de l'action éducative dans le temps libre trouve son expression sous des formes institutionnelles peu favorables à l'implication individuelle.

Sauf à réduire l'offre éducative à une simple prestation de service - quelle qu'en soit la qualité, et sans sous-estimer la nécessité de la structurer, il importe que les acteurs institutionnels (au sens large : collectivités publiques et associatives, fédérations d'éducation populaire) s'attachent à proposer des espaces adaptés à l'action et l'engagement individuels.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

La volonté d'engagement est une des caractéristiques des jeunes, parce qu'elle permet de grandir, de se sentir « responsable de sa vie », de se tester aussi. « Qui suis-je ? Que suis-je capable de faire ? »...

Comment l'ensemble social peut-il aider les jeunes à répondre à ces questions : où, comment, pourquoi s'engager ? Comment encourager des actions porteuses à la fois de transformation personnelle et de transformation sociale ? Un jeune qui se construit (dans son estime de soi, une relation ouverte à l'autre et des compétences favorisant son développement personnel) au travers d'une action porteuse de transformation sociale aura beaucoup plus de chances de devenir un citoyen actif et responsable !

Le monde associatif peut être une réponse. Dans les espaces d'action collective, où les jeunes peuvent agir aux côtés des adultes, dans l'encouragement à mettre en œuvre des projets inscrits dans la vie collective de sa ville ou de son quartier, les jeunes peuvent trouver ces espaces d'engagement qu'ils recherchent. Les parcours de formation qu'offre le monde associatif peuvent être également des lieux privilégiés de construction de savoirs, de savoir-faire, de savoir être, avec l'accompagnement d'adultes formateurs qui organisent des espaces d'initiative ou de responsabilité.

Quelles conditions réunir pour encourager et favoriser l'engagement des jeunes ?

Quelles initiatives prendre auprès et avec les adultes pour qu'ils acceptent la responsabilité d'aider les jeunes à se construire (et donc de leur laisser des espaces et le droit à l'erreur) ?

MIXITÉ SOCIALE ET ACCESSIBILITÉ DES LOISIRS ÉDUCATIFS

La notion de mixité sociale fait partie des « mots-valises » qui font florès depuis quelques années. Elle figure généralement parmi les objectifs revendiqués par les structures d'accueils éducatifs d'enfants et d'adolescents. Deux types de questionnement - au moins - peuvent alimenter le débat.

L'un porte sur ce que nous en attendons et ce qu'il implique à nos yeux. Cela peut couvrir un large spectre, de la lutte contre l'exclusion, le rejet des communautarismes, le maintien de la cohésion sociale..., jusqu'à la promotion du vivre ensemble, l'exercice de la citoyenneté.

L'autre concerne plus concrètement sa mise en œuvre, car le « vécu » diffère parfois sensiblement du « voulu ». Cet aspect renvoie aussi bien au problème de l'accessibilité qu'à des questions de fonctionnement, d'orientations éducatives et pédagogiques (contenus, pratiques, attitudes), d'implantation des équipements (quelle mixité sociale dans un centre de quartier « sensible » ?) donc d'urbanisme...

Par exemple, la question de l'accessibilité des structures de loisirs aux enfants qui vivent dans une situation de pauvreté interroge non seulement les politiques tarifaires, mais également l'aménagement du territoire, la coopération intercommunale, l'organisation de la mobilité, l'ouverture culturelle, la recherche et l'organisation de la complémentarité des offres

éducatives.... Elle suppose une capacité des acteurs locaux à adapter et faire évoluer les structures existantes, à initier des démarches innovantes en directions des publics exclus.

Info : Cet atelier sera dédoublé afin de traiter de manière plus pointue la question des enfants porteurs de handicap.

LES OCCASIONNELS DE L'ANIMATION

Les principes éducatifs des Francas valorisent la participation du plus grand nombre à l'éducation des enfants. C'est pourquoi, à côté des professionnels, les Francas encouragent la participation de non professionnels pour lesquels il est nécessaire de faire vivre un véritable statut assurant protection et reconnaissance sociale. Une place privilégiée doit être ainsi laissée aux animateurs occasionnels à côté et en complémentarité des animateurs professionnels.

L'implication de ces jeunes animateurs occasionnels, dans l'encadrement des accueils collectifs de mineurs et plus largement dans le développement de l'action éducative locale, est une réelle opportunité pour favoriser le développement de leur responsabilité, leur autonomie, leur citoyenneté, leur prise d'initiative, et plus largement leur utilité sociale.

Les formations BAFA et BAFD contribuent à les préparer à la fois aux fonctions d'animation et à leur engagement social et citoyen. Pour autant, ce nombre d'animateurs occasionnels est à la baisse. Certains d'entre eux rencontrent des freins pour entrer en formation BAFA et BAFD, d'autres ont des difficultés à trouver des stages pratiques dans le cadre de leur formation BAFA. Ces derniers se déroulent parfois dans des conditions qui ne permettent pas toujours la prise d'initiative et de responsabilité...

Comment développer la place des animateurs occasionnels ? Quelles conditions réunir pour permettre aux jeunes d'assurer pleinement leur rôle d'animateurs occasionnels ? Quelles initiatives prendre en relation avec les organisateurs locaux d'activités ?...

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

L'éducation au développement se conçoit aujourd'hui comme une approche intégrée dans une éducation globale à la citoyenneté. Dans un monde interdépendant où les inégalités entre pays riches et pays pauvres s'accroissent, la sensibilisation et l'Education au développement sont indispensables pour modifier les comportements qui participent à ces inégalités Nord/Sud. Il s'agit de s'engager dans la formation de citoyens aptes à jouer un rôle actif dans une société plus solidaire. Cette éducation à la citoyenneté passe par l'articulation d'une double préoccupation :

- L'apprentissage à la compréhension, l'analyse, la critique des mécanismes

qui régissent notre société globalisée et les relations économiques, politiques, culturelles et sociales entre les différents acteurs internationaux (pays, entreprises multinationales, institutions internationales, organisations de citoyens, de travailleurs, ...)

- L'apprentissage de l'exercice de cette citoyenneté par la participation et l'engagement sur des projets concrets.

Quel peut-être le rôle des structures de loisirs éducatifs ? Quelles sont les actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre par ces structures ?

PLACE DES PARENTS, CONSTRUISONS-LA ENSEMBLE

Dans toute structure éducative, la relation aux parents revêt un caractère réglementaire. Si l'action des éducateurs ne dépasse pas cette obligation, les choix se réduisent aux seules circonstances dans lesquelles pourra se dérouler cette relation.

Demandeurs (voire prescripteurs) d'un mode de garde éducative, co-éducateurs, parfois co-gestionnaires de la structure, accompagnateurs ou intervenants occasionnels dans les activités : la place des parents se manifeste de manières très diverses mais pas forcément exclusives l'une de l'autre. Sous réserve d'éviter toute condescendance et dans un cadre de coopération et de respect mutuel, les actions d'accompagnement de la parentalité peuvent également être envisagées.

De façon récurrente, certains animateurs se plaignent d'un désintéret des familles qui se positionneraient surtout comme consommatrices d'un service. On pourrait se demander si certains modes de communication qui semblent parfois une auto-valorisation des activités proposées ne favorisent pas cette tendance. Il s'agit donc de définir ce que parents et acteurs éducatifs du temps libre peuvent s'apporter les uns aux autres dans l'exercice de leurs missions éducatives respectives, au bénéfice de ce qui les rassemble : l'enfant. Comment, à partir de l'objet éducatif et social du centre de loisirs définir un « projet global de relations aux parents » ? Quels outils se donner ? Comment aider les parents à trouver une place dans les dispositifs et les instances prenant en charge la part collective d'éducation de leurs enfants ?

L'ÉDUCATION : UNE DIVERSITÉ D'ESPACES, DE TEMPS ET D'INTERVENTIONS ÉDUCATIVES

La place de l'école dans l'éducation, toute importante qu'elle est, ne se situe plus au centre du système éducatif, mais au cœur de celui-ci. En effet, depuis plus de vingt ans, différentes politiques et plusieurs dispositifs éducatifs ont été définis et mis en œuvre pour accompagner la réussite scolaire des enfants et adolescents, pour compléter l'intervention éducative de l'École. Cette logique a conduit à définir des projets éducatifs locaux (PEL), articulant les interventions

des institutions éducatives, les soutiens plus individualisés nécessaires aux populations les plus en difficulté et des innovations éducatives et pédagogiques. Leurs conceptions éducatives, globalité de l'éducation, complémentarité, convergence éducative et coéducation, etc., ont conduit les associations éducatives, complémentaires de l'Enseignement Public, à développer et apporter des réponses novatrices dans le cadre des politiques éducatives locales.

Ne convient-il pas, aujourd'hui, d'instituer les différents espaces, temps et interventions éducatives au sein d'un système local de l'éducation, décliné au regard des spécificités territoriales et établissant les convergences éducatives des différentes interventions ?

Cela suppose la construction d'un nouveau système partenarial entre les différents acteurs que sont l'École, les collectivités territoriales, les parents et les divers intervenants éducatifs des temps péri et extrascolaires.

Quels doivent être les principes généraux de fonctionnement de ce système pour que les différents acteurs partagent la même ambition de réussite éducative et construisent les réponses convergentes et complémentaires dans une perspective de continuité éducative ?

ORGANISATEUR LOCAL : QUELLES RÉALITÉS ?

L'appellation « organisateur local » recouvre des réalités bien différentes, et on peut se demander ce qu'ont en commun le service enfance-jeunesse d'une grande ville et une petite association rurale organisant son centre de loisirs l'été. Pourtant, quels que soient leur statut ou leur dimension, ils participent à l'offre de loisirs éducatifs sur le temps libre des enfants et des adolescents sur leur territoire. Ce « métier » comporte évidemment une fonction gestionnaire qui ne doit cependant pas être l'arbre qui cache la forêt. L'organisateur (que l'on désigne par ce terme une structure collective ou l'un de ses membres) est avant tout un acteur de l'action éducative locale. Pour formel qu'il soit, le cadre réglementaire dans lequel s'exerce son action est très clair sur la question : la déclaration d'un projet éducatif est le préalable à toute forme d'intervention.

L'entrée par les textes, pour tenter de définir l'organisateur local, peut d'ailleurs s'avérer intéressante, sous réserve de s'attacher à l'esprit plus qu'à la lettre. Ainsi de l'obligation de réunir les parents avant un accueil ou un séjour : on peut bien sûr l'interpréter comme une information du « consommateur » (ou ses représentants légaux), mais rien n'empêche de l'envisager sous l'angle de la co-éducation.

En élargissant le propos, on peut se demander si, au plan éducatif, l'enjeu actuel du « métier » d'organisateur ne consiste pas, au-delà d'une offre de service, à concevoir et proposer un cadre favorisant la participation et l'engagement dans l'action éducative dans le temps libre. Le chantier est largement ouvert : participation des parents et des enfants, partenariats locaux, relation à l'école, place de l'animation volontaire, etc.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, l'éducation Populaire constitue un projet visant l'implication de tous dans l'espace public par la mise en œuvre d'actions favorisant une émancipation individuelle et collective et notamment dans le champ du loisir. Ce projet militant, se voulant ancré dans une réalité, connaît le parcours chaotique de la construction d'une société du loisir où s'entrecroise l'apparition de nouveaux secteurs d'intervention : action culturelle, animation, animation socio-culturelle et de nouvelles données sociales : baisse du temps de travail, avènement de la société de consommation.

Face à des phénomènes de consommation de loisirs de plus en plus uniformes, face à la diversité des activités de loisirs proposées aujourd'hui aux enfants, quelle est la plus-value de la contribution des mouvements d'éducation populaire qui souhaitent favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs de qualité ? Qu'est-ce que l'éducation populaire de demain ?

LE CENTRE DE LOISIRS : UNE VOCATION ÉDUCATIVE, SOCIALE ET CULTURELLE

Si les centres de loisirs constituent des espaces privilégiés de mise en œuvre de l'action éducative, ils doivent alors participer à concilier, sur leur territoire, l'action éducative et l'action culturelle avec la vie sociale ; répondre à la question des besoins sociaux des enfants et de leurs familles et offrir aux enfants et aux adolescents des occasions de pratiques sociales.

Pour les Francas l'action éducative développée dans les centres de loisirs sollicite l'ensemble des compétences et connaissances acquises ou en cours d'acquisition. Elle permet, par le jeu, par l'action, l'activité, le projet, de questionner en permanence la relation à la connaissance, la relation aux autres et à l'environnement, de réorganiser les informations les unes par rapport aux autres. En ce sens, elle ne sépare pas l'apport éducatif et les pratiques sociales ; au contraire, elle donne la possibilité de renforcer les découvertes par l'action collective.

Cependant, les collectivités territoriales et les organismes sociaux orientent trop souvent leur soutien aux centres de loisirs en fonction de la prise en charge de publics ciblés. Servir de relais entre les familles en difficulté et les services sociaux, occuper les « jeunes des quartiers » constituent, certes, des enjeux de taille mais valorisent à l'excès les réponses immédiates aux besoins de garde, d'accueil, d'accessibilité et renvoient à d'autres échéances la nécessaire action de construction du « Vivre ensemble ».

Comment situer le centre de loisirs en tant qu'acteur social inscrit dans son territoire sans minimiser sa contribution éducative ? Comment démontrer et faire prendre en compte l'interdépendance entre la nécessité d'accueillir et la nécessité de préparer à la vie sociale ? Comment faire prendre en compte les

liens entre qualité de l'action éducative et bien-être des enfants et des adolescents ? Comment amener nos partenaires à reconnaître que, pour l'organisateur de centre de loisirs, la qualité du service rendu aux enfants, aux adolescents et aux familles se nourrit aussi de la capacité à élaborer et conduire un véritable projet éducatif ?

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

L'action éducative développée dans l'espace périscolaire possède une capacité d'adaptation qui en fait un pôle d'équilibre entre l'action de la famille et celle de l'école, un espace de découvertes aux règles plus souples que celles de l'institution scolaire, un espace caractérisé par l'éducation à l'espace, la vie en collectivité, le jeu.

À proximité de l'école, les centres de loisirs accueillent les enfants dès leur scolarisation. Au-delà de l'école, ils doivent s'inscrire dans une complémentarité ou une continuité des autres modes de garde (crèche, etc.). Dans la majorité des cas, les centres de loisirs maternels nécessitent une réflexion et un accompagnement sur les questions d'aménagement, de structuration des accueils, prenant en compte les contraintes juridiques.

Comment peuvent-ils contribuer localement à une politique éducative ambitieuse qui accompagne, depuis leur plus jeune âge, les enfants dans la construction de leurs compétences sociales ?

Comment peuvent-ils s'organiser, dans la proximité des lieux d'habitat et des autres lieux éducatifs (crèche, école maternelle, réseaux d'accueil, etc.), pour constituer les « passerelles » répondant à la complexité des attentes des familles, à la demande de conciliation des temps de vie ?

FINANCEMENT ET SERVICE PUBLIC DE L'ACTION ÉDUCATIVE LOCALE

L'accès à une offre éducative de qualité n'est pas aujourd'hui une réalité homogène sur tous les territoires, ce malgré les efforts déployés ces dernières années.

Or, pour les Francas, l'éducation doit être un moteur de développement et de progrès humain pour tous. L'Etat et les collectivités territoriales doivent, à leur niveau de compétences respectif, consacrer les moyens nécessaires à la réalisation de cette ambition.

Pour faire face à la demande sociale, et sous l'impulsion de dispositifs portés par l'Etat et largement soutenus par la CNAF, les collectivités territoriales ont développé des structures d'accueil et des projets d'activités pour le temps libre des enfants et des adolescents. Leur portée éducative est indéniable. Pourtant, de nombreuses parties du territoire restent dépourvues de ce type d'offre accessible à tous les enfants.

Pour éviter ces inégalités territoriales, il est indispensable de promouvoir une politique volontariste de l'Etat et de soutenir l'émergence d'un véritable service public local de l'éducation. Pour cela, le rôle et les responsabilités de chaque acteur - Etat, collectivités territoriales, associations et organismes sociaux - doivent être clairement définis.

Face à l'insuffisance des crédits disponibles au regard des évolutions des besoins sociaux, et afin d'honorer la responsabilité éducative de la collectivité, le débat sur le financement de l'action éducative est inéluctablement renforcé. Il convient de s'interroger sur les produits de la redistribution, l'aide sociale individuelle aux familles, le revenu des ménages ou les prélèvements obligatoires.

ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (ADSTI)

Les sciences et les techniques sont quotidiennement au cœur d'enjeux de société fondamentaux : communication, transport, développement durable, alimentation, agriculture, énergies, eau, santé, climat, météorologie... En même temps, elles souffrent d'une représentation négative qui provoque souvent une attitude de rejet. Or, une société la plus démocratique possible, celle pour laquelle nous militons, ne peut accepter d'exclure une grande partie de ses membres des savoirs et connaissances de pointe. L'obscurantisme a toujours été l'ennemi du progrès et du « vivre ensemble ».

Les centres de loisirs ne dérogent pas à la règle, les ADSTI n'y sont pas assez présentes, alors qu'elles portent de manière exemplaire les valeurs éducatives du projet des Francas. Elles visent en effet à accompagner, à donner envie d'apprendre aux enfants et aux adolescents des clefs essentielles pour la construction citoyenne, l'autonomie et l'émancipation : déchiffrer les phénomènes ; saisir « comment ça marche ? » « Est-ce dangereux ou bénéfique ? » « pourquoi c'est complexe » ; acquérir des capacités techniques ; observer les différents aspects d'une même chose ou d'un constat donné ; cultiver l'aptitude à une analyse rationnelle, critiquer, affirmer et débattre ; apprendre à différencier les causes et les effets, les symboles et la réalité ; oser exprimer ses doutes, ses questions, ses avis ; comprendre le monde ; se positionner dans une évolution scientifique, technique, industrielle et humaine ; dépasser ses croyances et aller vers la connaissance ; fabriquer sa propre opinion, l'argumenter et la confronter.

Nous devons donc démontrer que ces activités sont accessibles, ludiques et passionnantes en multipliant les espaces et les occasions d'éveiller la curiosité, de provoquer l'étincelle, le plaisir de la découverte, la satisfaction dans la réalisation de projets coopératifs.

Pour les Francas, acteurs singuliers au croisement de la culture scientifique et

de l'éducation populaire, les ADSTI représentent un enjeu éducatif fondamental, il s'agit ni plus ni moins d'alphabétisation scientifique.

ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation relative à l'environnement (ERE) nous apprend à nous situer, à vivre et à agir dans notre environnement (physique, biologique et humain) en interaction respectueuse avec tous les facteurs qu'il comporte et en fonction des territoires. L'action pédagogique de Francas propose aux jeunes de découvrir et d'acquérir des savoirs pour connaître et comprendre des domaines variés comme la nature, le cadre de vie, la qualité de l'air, de l'eau, les énergies, les équilibres écologiques,...

Elle privilégie depuis longtemps l'apprentissage de méthodes, de savoir faire et de savoir être. En outre, elle a intégré et supporte désormais la participation des enfants et des adolescents, leur prise de parole, l'accompagnement de la transformation de leurs découvertes en engagements.

De nombreuses initiatives d'ERE existent et elles doivent être significativement multipliées. Malheureusement elles ne produisent pas toujours les effets espérés. En alliant, dans nos centres, l'acte éducatif à des choix volontaristes de gestion de l'environnement, nous pouvons rendre les actions ERE plus efficaces car l'environnement lui-même contribue grandement à l'éducation.

En effet, comment continuer à proposer des animations d'ERE alors que l'alimentation, le bâti, la biodiversité, le bruit, l'eau, les énergies, l'entretien, le cycle de la matière, les transports, la qualité des relations et du vivre ensemble, le cadre de vie... seraient laissés pour compte dans la « vraie » vie ? Comment donner du sens à une action éducative qui s'inscrirait dans un quotidien ou tout serait contraire ?

En associant tous les acteurs : organisateurs, animateurs, formateurs, parents, enfants, élus, partenaires, nous pouvons transformer le centre de loisirs en outil éducatif à l'environnement privilégié et exemplaire.

Quand nous y parviendrons, la cohérence et les conséquences de nos choix vis-à-vis des générations futures, autrement dit notre contribution au développement durable, seront démontrées par les actes.

SOCIÉTÉ INTERCULTURELLE, SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE, QUEL VIVRE ENSEMBLE ?

En Europe, de manière très schématique, deux modèles de sociétés semblent exister : la société interculturelle et la société multiculturelle. L'une se définit comme un ensemble homogène dans lequel des groupes de cultures différentes entretiennent des relations ouvertes, avec des échanges, ou la reconnaissance mutuelle de leur mode de vie et de leurs valeurs. C'est une inter-relation active, basée sur l'égalité, c'est-à-dire à considérer l'autre à l'égal de soi et avec la

conviction que toutes les cultures ont de la valeur. Elles participent toutes à l'enrichissement du capital humain. L'autre se conçoit plutôt en juxtaposition de populations, sans contact entre elles, où les minorités sont justes tolérées de manière passive mais dans le fond rarement acceptées ou appréciées pour elles-mêmes et ce dont elles sont porteuses au titre de groupe humain.

Qu'en est-il pour les structures de loisirs souhaitant accueillir tous les enfants dans le respect de chaque culture et de la mixité sociale ? Comment permettre le « vivre ensemble » sans stigmatiser ni exclure ? Comment favoriser l'apprentissage et la compréhension des différentes cultures qui peuplent nos territoires de vie sans favoriser le communautarisme ?

Ces questionnements replacent la laïcité au centre du vivre ensemble. Tout à la fois référence constitutionnelle, fondement et principe d'action, la laïcité doit être un objet de réflexion pour les co-éducateurs, tant sur le sens que sur les pédagogies qui doivent la soutenir.

PARTICIPATION, CONCERTATION, CITOYENNETÉ

Tous les acteurs sociaux, quel que soit leur âge, sont des citoyens qui participent à la construction et à l'évolution de la société. La participation des enfants et des jeunes se manifeste à tous les moments de la vie quotidienne et, pour les Francas, chacun doit pouvoir prendre part, de façon consciente et volontaire, à la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

La participation est le volet complémentaire du jeu, qui est, par nature, gratuit et sans risque social. Elle suppose l'acquisition de compétences sociales, liées à la relation à soi et aux autres, permettant d'apprendre à exprimer les contradictions d'un système, les analyser, et les arbitrer. Participer, décider, appliquer ses décisions, cela s'apprend, et ce tout au long de la vie. Dès la plus petite enfance, les situations que nous vivons nous amènent à nous construire ces habiletés sociales qui nous aideront à jouer notre rôle de citoyen.

Les Francas ont toujours revendiqué la nécessité pour les enfants et les jeunes de vivre des situations de participation citoyenne. Pourtant, les initiatives prises sur le terrain ont souvent des difficultés à se développer ou même à se maintenir. Comment favoriser cette participation ? Comment la faire vivre ? Comment faire prendre conscience de son intérêt et de son importance ? Il est indispensable que les structures de loisirs s'emparent très fortement de ces questions et agissent pour faire progresser les enfants dans le domaine de la participation.

TERRITOIRE DE VIE - TERRITOIRE D'ÉDUCATION

Éduquer est un acte global et complexe, qui mobilise des approches différenciées, et qui met en scène des acteurs divers, relevant de chacun des

trois temps de l'enfant et de l'adolescent : celui de la famille, celui de l'école, et le temps libre.

Ces trois temps de la vie de l'enfant interagissent dans la construction de sa personnalité et de son devenir. Les apprentissages qui s'y opèrent ont vocation à se conforter les uns les autres. Il ne s'agit pas d'encadrer les enfants et les jeunes dans la totalité de leurs activités, mais de favoriser une plus grande cohérence des différents temps éducatifs encore trop segmentés.

Les territoires sont les lieux privilégiés de ce décloisonnement. Le développement éducatif est incontestablement l'une des dimensions du développement local, au même titre que ses dimensions économiques, sociales et culturelles. Le territoire local est aussi l'espace et le temps de la proximité : les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants et des adolescents peuvent s'y rencontrer et apprendre à travailler ensemble. Cela implique bien sûr l'émergence d'une culture du partenariat.

Or, même si des politiques éducatives locales incitatrices ont émergé ces dernières années, peu de territoires ont aujourd'hui encore choisi de s'investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de véritables stratégies éducatives.

INDIVIDUALISME ET SOCIALISATION

La socialisation désigne le processus par lequel les individus s'approprient les valeurs et les normes qui régissent le fonctionnement de la vie en société. C'est un processus d'intériorisation de la culture de la société. Progressivement, l'individu se construit une personnalité sociale c'est-à-dire qu'il s'adapte à la vie en société (à la maison, à l'école, dans l'entreprise, dans ses loisirs,...) de la petite enfance et tout au long de la vie, en assimilant les normes et valeurs, la culture en général de cette même société.

Toute la difficulté de la socialisation est de favoriser l'adaptation des individus tout en laissant libre expression à l'identité de chacun, pour permettre le changement. Equation compliquée entre les mains des éducateurs...

JOUER ET ÉDUCUER

Le jeu est indispensable au développement global de la personnalité de l'enfant. Activité naturelle de l'enfant, il peut également être un moyen d'apprentissage ludique. Support de socialisation, d'apprentissage des règles collectives, développant l'imagination... il est nécessaire dans la palette de l'animateur. De nombreuses situations de formation amènent à de se pencher sur les pratiques des enfants et adolescents en la matière et ses intérêts respectifs :

La pratique des jeux est-elle différente selon les sexes, l'environnement social, l'espace public ?

Jusqu'où les projets pédagogiques peuvent-ils prendre en compte ces aspects de distinction ? Comment concilier jeu individuel et action collective ?

Que penser des jeux vidéo, désormais présentés comme interactifs, conviviaux et éducatifs ?

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉDUCATION

Réunie à Dakar en 2000, la communauté internationale prenait des engagements formels pour réduire de manière drastique la pauvreté dans le monde. Par la mise en œuvre de systèmes d'éducation de base, la densification de réseaux sanitaires et la création d'activités liées au développement local, les conditions minimales pour le développement humain devaient être requises. Connue sous l'appellation « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD), où en est cette dynamique alors que de plus en plus de jeunes sollicitent les Francas pour aller « aider les gens du sud » ? Point sur les avancées des OMD et comment envisager un projet de solidarité internationale dans ce contexte : deux approches pour des réalisations concrètes et partagées.

ÉDUCATION À L'EUROPE, ÉDUCATION À LA PAIX ?

L'Union Européenne est une construction humaine. Après de multiples conflits guerriers, ce troisième espace démographique du monde évolue en paix depuis près de 60 ans. Cette construction originale, en particulier le triptyque Commission, Parlement et Conseil, a permis de stabiliser et de développer cette partie du continent. Force est de constater que ces efforts restent partiellement méconnus et que le sentiment d'appartenance à cet ensemble demeure à construire.

L'éducation à l'Europe doit permettre de comprendre comment ça marche et quels sont les fondements qui régissent cette communauté de 495 millions de personnes. C'est aussi permettre à chacun d'être porteur de sa propre identité sans occulter la culture des autres. C'est ne pas oublier que le principe de paix est à animer car l'actualité témoigne chaque jour de la fragilité des rapports humains.

LA QUALIFICATION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION, CONDITION DE L'AMÉLIORATION DE L'ACTION ÉDUCATIVE LOCALE

Nombreux sont les professionnels de l'animation qui œuvrent, au plan local, pour encadrer, coordonner et diriger les activités et les projets éducatifs à destination des enfants et des adolescents.

La formation de ces professionnels constitue un levier important pour agir sur la qualité de l'action éducative locale et développer des pratiques éducatives et

pédagogiques au plan local, en relation et en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation.

Cette qualification doit permettre aux professionnels de développer des compétences de conception et de mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux, de mobilisation de l'ensemble des acteurs et d'accompagnement des élus. Elle doit aussi agir sur le développement personnel et social des individus. Les projets de formation doivent révéler la diversité des démarches et des pratiques au local. Pour cela, ils s'appuient sur les principes et valeurs du projet général des Francas et mobilisent les compétences au sein des réseaux des organisateurs locaux et des militants des Francas.

Le développement de la qualification est d'autant plus important que l'offre de formation n'est pas toujours à la hauteur des enjeux identifiés. L'offre de formation continue est très faible, les propositions de formation initiale ne sont pas toujours lisibles dans le champ de l'animation, et les qualifications, notamment les hauts niveaux, sont parfois inadaptées.

Dès lors, de nombreuses questions se posent : Quelles formations développer et privilégier pour améliorer la qualité de l'action éducative locale ? Quelles formations proposer pour que les professionnels de l'animation soient porteurs des valeurs, de la conception de l'éducation des Francas, des pratiques et des démarches d'éducation populaire ? Quelle doit être la place des mouvements d'éducation populaire dans l'émergence, la conception et la mise en œuvre d'une offre de formation adaptée aux besoins ?

ÉVOLUTION DES TEMPS SOCIAUX ET ÉDUCATION

Depuis quelques années, on porte, en France et en Europe, une attention accrue à l'évolution des temps sociaux. Pourtant, il semble que l'on se soucie moins qu'auparavant de la dimension éducative des temps de vie et du respect des rythmes de vie des enfants, alors que ceux-ci devraient au contraire être des éléments essentiels des politiques visant l'articulation des différents temps de vie. Dans les réflexions engagées en matière d'articulation des temps de vie familiale et professionnelle par exemple, la problématique de la garde des enfants prévaut sur celle de leur éducation. Dans un autre registre, on constate que si les milieux dits "favorisés" sont satisfaits de l'usage qu'ils font de leur temps libre, les milieux dits "défavorisés" en profitent moins par manque de ressources économiques notamment.

Enfin, alors que depuis le début du siècle la réduction du temps de travail (apparition des congés payés puis 42, 40, 39 et 35 heures reconnues comme durée légale du travail) est recherchée par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics et reconnue comme un élément de progrès de nos sociétés, aujourd'hui cette tendance est remise en cause notamment pour des raisons de pouvoir d'achat des familles et engendre une réduction et des disparités du temps libéré des adultes.

Cette "exclusion par le temps" concerne au premier chef les enfants et les adolescents car les difficultés que rencontrent les parents se répercutent sur les activités de loisirs, alors jugées accessoires.

Comment inscrire la question des divers temps de l'enfance dans toute politique éducative locale ?

Comment soutenir le centre de loisirs dans son évolution en fonction des changements des temps de vie des familles ?

ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

Consommer est un acte quotidien largement influencé par notre entourage (amis, famille, environnement socio-culturel), mais aussi par des campagnes publicitaires toujours plus ciblées et adaptées à notre profil de consommateur.

Comment faire pour prendre et faire prendre conscience des enjeux socio-économiques induits par des actions marketing de grande ampleur et permettre aux enfants et adolescents d'en décoder les règles, pour des choix éclairés, tout en veillant à ne pas développer un sentiment de culpabilité.

ACCÈS DES ENFANTS EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Depuis plusieurs années, de nombreux rapports révèlent régulièrement l'état de pauvreté des enfants en France. Environ un million d'enfants de moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté tel qu'il est défini en France en 1999-2000, et près de deux millions sous le seuil retenu par les études de l'Union Européenne. Ce constat est également fait au sein du mouvement Francas : de plus en plus, les acteurs du temps libre sont confrontés à des situations de pauvreté de plus en plus inacceptables, et, sur certains territoires, à la désaffiliation des loisirs éducatifs par les populations les plus pauvres.

Pour lutter contre ces inégalités éducatives, les acteurs du temps libre doivent réfléchir aux modalités qui permettent l'accueil des enfants en situation de pauvreté. La question des politiques tarifaires est bien évidemment une donnée forte de cette réflexion, mais elle n'en constitue qu'un aspect. Elle comporte également des dimensions d'ordre culturel, relationnel et psychologique telles que la représentation des structures d'accueil par les familles concernées, leur perception du rôle et de l'attitude du personnel éducatif, parfois considérée comme une attitude moralisatrice ou stigmatisante, le découragement, la lassitude, voire l'humiliation face à la répétition des démarches nécessaires à l'obtention des aides financières, ou encore la difficulté à percevoir les enjeux éducatifs, qui relèvent du long terme, lorsqu'on est confronté à la survie au quotidien.

Si des améliorations peuvent certainement être réalisées au sein des structures

d'accueil, leur personnel demeure toutefois démuné face à la complexité de la situation. Le développement de partenariats avec des associations expérimentées dans les actions de solidarité est sans doute à envisager.

L'ASSOCIATION LOCALE

Le rôle des associations locales en matière d'action éducative est essentiel et incontournable. C'est en effet à l'initiative du monde associatif et plus particulièrement des associations de parents que les loisirs éducatifs, notamment les centres de loisirs, ont vu le jour au niveau local. Aujourd'hui, les collectivités territoriales se sont emparées de ce domaine d'activité et ont dégagé les financements nécessaires à son développement. Sur l'ensemble du territoire, la quasi-totalité des villes, petites ou grandes, proposent et organisent des activités en matière de loisirs éducatifs, si bien que l'association locale n'apparaît plus forcément comme un mode privilégié de gestion des centres de loisirs. Pourtant l'association présente d'indéniables atouts : elle peut bien sûr être un support de gestion à l'action éducative ; mais elle est aussi porteuse d'un projet, de valeurs et de principes éducatifs et pédagogiques ; elle est enfin une structure citoyenne, forte de sa proximité et de son travail en réseau ainsi que de sa capacité de veille, d'observation et d'expérimentation.

Les pouvoirs publics locaux doivent prendre en compte le rôle essentiel joué par les associations et encourager l'initiative de la population au sein de ces structures, qui sont de véritables espaces de rassemblement, aptes à porter un projet de société, à créer des échanges, à formuler des propositions et conduire des actions.

POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE DURANT LE TEMPS LIBRE

Pour les Francas, l'action culturelle revêt un sens large et embrasse plusieurs champs : la construction de l'individu, l'identité, l'émancipation, l'esthétique... sont autant d'aspects à partir desquels chaque organisateur de centre de loisirs peut enrichir son projet éducatif.

Le centre de loisirs, en tant qu'espace de médiation et de mise en relation des enfants et des adolescents avec un environnement porteur de développement personnel, doit rendre accessibles « les cultures » et les pratiques culturelles à tous les enfants - et en priorité à ceux qui vivent des situations sociales et économiques difficiles.

Il s'agit d'accompagner la découverte et les pratiques culturelles pour leur donner du sens, mais il s'agit aussi de proposer à tous les âges de l'enfance et de l'adolescence des activités contribuant à ouvrir des perspectives et à donner l'envie de continuer à découvrir tout au long du parcours de leur vie.

Sur la question de l'action éducative et culturelle dans le temps libre, plusieurs questions doivent être posées : Comment contribuer à l'éducation artistique et culturelle et comment développer une action éducative répondant à ces enjeux en centre de loisirs ? Comment positionner les centres de loisirs pour que leur action culturelle soit complémentaire de l'action de l'école et de celle de la famille ?

Quels liens construire avec les parents pour que l'espace familial et le centre de loisirs soient plus fortement liés sur les questions de l'éducation artistique et culturelle ?

Comment donner aux animateurs, qu'ils soient encore dans un cursus scolaire ou qu'ils en soient éloignés, la capacité de mettre en œuvre des actions pour favoriser l'accès des enfants à l'éducation culturelle et artistique ?

INTERVENANTS ATELIERS :

Sandrine Nicourd
Christian Gautellier
Sophie Genelot
Conny Reuter
Roland Biache

Olivier Douard
Nicole Geneix
Alain Thirel
Olivier Las Vergnas
Christophe Moreau

Roland Daval
Dante Monferrer
Philippe Thillay
Eric Favey
...

ACCÈS FORUM

accès SNCF le plus proche :
Gare de Saint-Pierre-des-Corps

PARIS
240 km

Autoroute : 2h10
Train TGV : 55 min

BORDEAUX
330 km

Autoroute : 3h15
Train TGV : 2h30

LYON
432 km

Autoroute : 4h
Train TGV : 3h30

